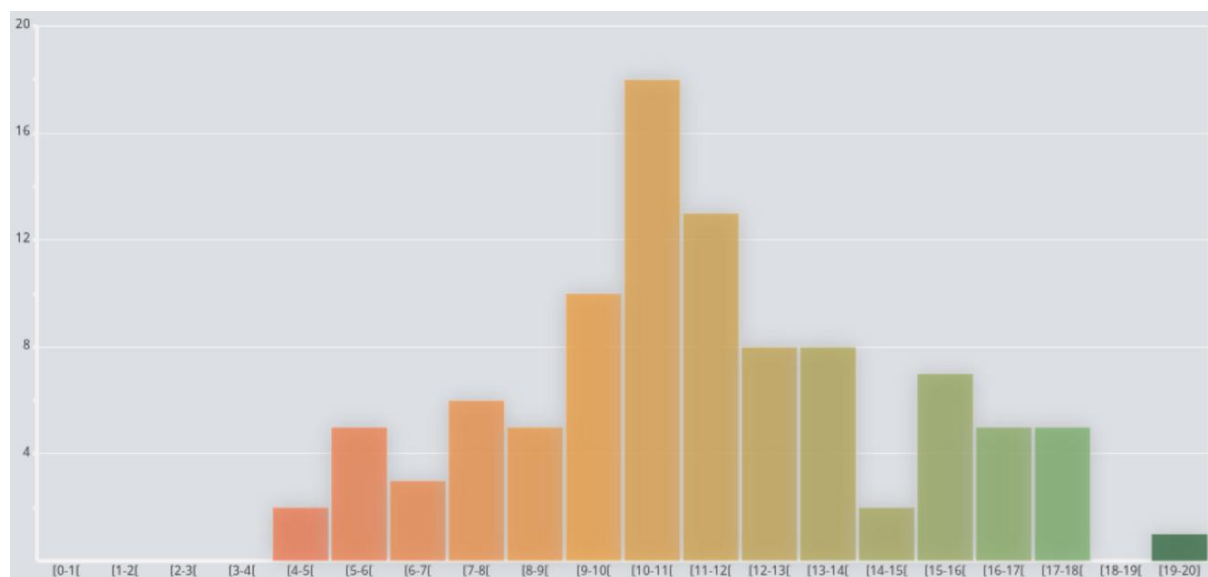


RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE FACULTATIVE : ALLEMAND



98 candidats ont composé cette année en allemand. Les notes vont de 4,5 à 20 et la moyenne s'établit à 11,15.

Pour cette épreuve facultative, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés, ce dont le jury tient évidemment compte dans sa notation afin que les candidats qui ont fait des efforts pour maintenir, voire améliorer leur niveau en allemand durant leurs deux années de préparation voient ces efforts récompensés.

Sur les 98 candidats ayant passé l'épreuve d'allemand, 42 ont pu ainsi gagner des points bien utiles dans un concours.

Le changement de format de l'épreuve bénéficie sans nul doute aux candidats pour qui le thème était un exercice souvent infaisable. Ils comprennent en général sans grande difficulté l'essentiel du texte et il est beaucoup plus facile pour eux d'en rédiger un résumé en français qu'en allemand.

Encore faut-il respecter certaines règles : il ne faut ni ajouter des éléments qui ne sont pas dans le texte et qui relèveraient d'un commentaire ou d'une interprétation, ni laisser de côté des informations importantes. D'autre part, la qualité du français ne peut en aucun cas être négligée. De nombreuses fautes d'accords ou de conjugaisons sont à déplorer, ainsi que dans un certain nombre de copies une tendance à recourir à un style inutilement compliqué, voire amphigourique qui rend difficiles à comprendre des idées fort simples.

En ce qui concerne la deuxième partie de l'épreuve, le candidat ne doit pas oublier d'indiquer le sujet qu'il a choisi de traiter. Les questions posées sont suffisamment ouvertes pour que chacun ait des choses à dire. C'est donc essentiellement la qualité de la rédaction qui permet de classer les copies. Les idées doivent s'enchaîner de façon aussi claire que possible et être formulées dans un allemand aussi correct que possible. Cela implique la maîtrise au moins des bases de la grammaire allemande et des connaissances lexicales suffisantes pour éviter le recours à des mots anglais et à la germanisation de mots français.

Comme pour la première partie de l'épreuve, il faut veiller à respecter le nombre de mots demandés et à l'indiquer pour chaque question.

Enfin nous conseillons vivement aux candidats de soigner la présentation de la copie et leur écriture et de garder le temps de se relire.